

que ceux qu'il a donnés jusqu'ici. Les insinuations faites par le ministre ont été telles que tout citoyen de l'Ontario qui se respecte s'en souviendra lorsque le moment sera venu de demander au Gouvernement de rendre ses comptes. Je parle de la campagne que le premier ministre prétend avoir été faite dans l'Ontario, au sujet de la défense nationale. Or, monsieur le président, bien qu'il soit évident que l'on veuille cacher certaines choses au public, je puis dire, pour ma part, que je protesterais fermement, au nom de mes mandataires, contre la vente de l'arsenal de Lindsay et le maintien de celui de Québec. Mais, ce faisant, je ne veux pas laisser entendre que je préconise la fabrication de grandes quantités de munitions, pour le moment; mais nous devrions avoir à notre disposition les moyens d'en fabriquer dans le cas où nous en aurions besoin, et surtout, nous devrions avoir un arsenal situé dans un endroit où il n'y aurait aucun danger que ceux qui y travailleraient soient exposés en cas de crise.

(Le crédit est adopté.)

Arsenal fédéral, Québec, \$425,000.

L'hon. M. LAPOINTE: Comme l'a laissé entendre l'autre jour le ministre de la Milice (l'hon. M. Graham), je propose que ce crédit soit réduit de \$50,000.

M. McBRIDE: Je propose en amende-ment que ce crédit soit réduit de \$110,000.

L'hon. M. GRAHAM: Je trouve étrange que certains honorables députés s'opposent à ce que nous fermions un arsenal, disant que nous devrions le laisser ouvert afin d'y fabriquer des munitions, puis qu'ils veuillent ensuite nous faire réduire de \$100,-000 le crédit pour un autre arsenal.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre se souviendra qu'il a été réglé que nous ne pourrions discuter la situation de l'arsenal de Québec tant que l'autre crédit serait à l'étude.

M. le PRESIDENT: J'appellerais l'atten-tion de mon honorable ami sur le fait qu'il n'a pas été décidé que cette situation ne pourrait être discutée pour fins de com-paraison. Mais il a été décidé qu'un arrêté du conseil traitant de certains troubles sur-venus dans la ville de Québec ne devrait pas être discuté au sujet de l'article relatif à l'arsenal de Lindsay. Tel était, du moins, l'intention du président.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le pré-sident veut-il dire que cette affaire n'avait

[M. Sutherland.]

aucun rapport avec la question de l'em-placement voulu pour l'arsenal?

L'hon. M. GRAHAM: Il n'y a ici aucun point de règlement que je sache. J'ai fait observer l'inconséquence d'assurer la Cham-bre que le Gouvernement ne devrait pas fermer l'arsenal de Lindsay, parce qu'il était nécessaire pour la fabrication de munitions pour les armes portatives puis de prétendre aussitôt que le Gouvernement devrait réduire de \$110,000 le crédit pour l'autre arsenal. Je comprendrais cette attitude de la part de mes honorables amis, s'ils ne proposaient de réduction ni dans l'un ni dans l'autre cas. Or, le Gouvernement a l'intention, selon la proposition du minis-tre de la Marine, de réduire de \$50,000 ce crédit. Avec la réduction, de l'autre cré-dit, cela représente une diminution consi-dérable de dépenses, sur ces deux crédits.

Le très hon. M. MEIGHEN: Combien a-t-on dépensé, l'année dernière, pour l'arse-nal de Québec?

L'hon. M. GRAHAM: \$311,000 pour dix mois.

M. SUTHERLAND: Le ministre vou-drait-il dire au comité qui énonce la po-litique du Gouvernement, le ministre de la Marine et des Pêcheries ou lui-même? Il y a une proposition d'adopter ce crédit, tan-dis que le ministre de la Marine, un autre membre du Gouvernement, propose une ré-duction de \$50,000. Je me demande si oui ou non nous avons un Gouvernement. Voilà qui devient un spectacle, comme on n'en a jamais vu dans un pays civilisé.

C'est une procédure assez curieuse pour un ministre de proposer l'adoption d'un item et de voir l'un de ses collègues, afin de devancer nos honorables amis de la gau-che, se lever et proposer un motion afin de diminuer sensiblement le chiffre du crédit en discussion. Il s'agit, certes, d'une innovation sous le régime de la responsabili-té ministérielle. Je voudrais savoir de l'un ou l'autre des ministres quel est le pro-gramme du Gouvernement?

L'hon. M. GRAHAM: Mon honorable ami, je le sais, a soif de renseignements. Si le crédit en discussion était destiné à l'exécu-tion de travaux publics dans le comté d'Oxford-Sud, proposerait-il de le dimi-nuer à l'exemple du ministre de la Marine? Au contraire, j'inclinerais plutôt à croire qu'il demanderait d'en augmenter le chif-fre. Cependant, étant donné la décision du président que le ministre en charge du bud-get n'a pas le droit de proposer la diminu-